



DREW FIGDOR

Gérant,
TIG Advisors LLC

“Nous recherchons des opérations de fusions-acquisitions complexes où notre recherche peut apporter de la valeur.”

UN FONDS GLOBAL D'ARBITRAGE DE FUSIONS-ACQUISITIONS

Le fonds Lyxor/Tiedemann Arbitrage Strategy Fund investit dans des titres cotés qui font ou peuvent faire l'objet d'une opération d'achat, de fusion, de liquidation, de recapitalisation, de filialisation, d'offre publique d'échange ou de LBO. Le fonds investit majoritairement dans des transactions préalablement annoncées.

UNE STRATÉGIE DE CONVICTION, NON CORRÉLÉE

Le fonds affiche une corrélation faible aux indices actions et obligataires dans la mesure où il réalise des opérations d'arbitrage à l'achat mais aussi à la vente, avec pour objectif de se concentrer sur des transactions se matérialisant dans un horizon de 0 à 30 jours. L'équipe de gestion concentre ses efforts de recherche sur des opérations annoncées complexes et prend des positions marquées sur des transactions pour lesquelles elle s'est forgée une conviction forte. Parmi les milliers d'opérations traitées depuis les débuts de la stratégie, seulement 8 se sont rapprochées du seuil de perte maximal de 2.5 %.

UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE, UNE RECHERCHE APPROFONDIE

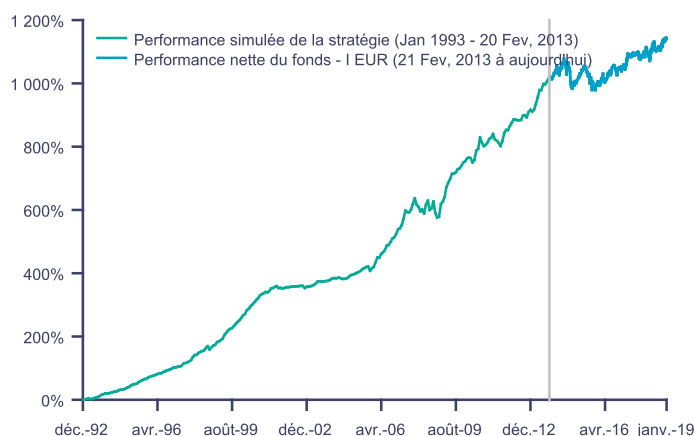
Drew Figdor est le gérant de la stratégie depuis 1993 et supervise un processus d'investissement collaboratif. Tiedemann bénéficie d'une longue expérience dans l'arbitrage de fusions-acquisitions grâce à ses nombreux contacts auprès des dirigeants d'entreprise, des régulateurs et des actionnaires de premier plan. L'équipe évalue les opérations ciblées en détails et les différents trades à implémenter autour de ces opérations.

INFORMATIONS GÉRANT DÉLÉGUÉ*

Stratégie	Event Driven & Risk Arb.
Zone géographique	Global
Date création société	Janvier 1980
Date de début de la stratégie	Janvier 1993
Encours – Société	\$ 2,8 milliards
Encours – Stratégie	\$ 2,4 milliards
Nombre d'employés	45

*Information comme fin de décembre 2018

PERFORMANCE CUMULÉE SIMULÉE ET RÉELLE



Les performances sont présentées nettes de frais. **LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ.** La performance présentée de janvier 1993 à février 2013 est hypothétique et basée sur une simulation indicative. Toutes les performances simulées sont basées sur un levier de 1,5 x du fonds TIG Arbitrage Associates L.P (le "fonds Arb Base"). Cependant, les coûts financiers supplémentaires liés à ce levier additionnel n'ont pas été déduits des performances ci-dessus. De plus, ce niveau de levier supplémentaire supposerait l'emprunt de titres additionnels afin d'initier des positions "courtes". Il n'y aucune garantie que ces titres aient été disponibles dans le marché. Bien que ces données incluent les performances réelles sous jacentes du fonds Arb Base, aucun fonds ou compte, y compris le fonds Arb Base, a effectivement opéré en utilisant ce niveau de levier. La performance présentée depuis février 2013 représente la performance réelle du Fonds.

CHIFFRES CLÉS

Taille du fonds - EUR M	1493,2
Performance annualisée*	10,1%
Volatilité annualisée*	4,8%
Ratio de Sharpe*	

*Depuis le lancement de la stratégie: janvier 1993

INDICATEUR DE RISQUE



Risques



Profits



Risques



Profits

Information valable à la fin du mois indiqué en haut de page.

PERFORMANCES MENSUELLES SIMULÉES ET RÉELLES - %

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	YTD
2019	0,36												0,36
2018	1,25	1,08	-2,02	0,44	0,82	1,82	-1,14	-0,18	0,61	-0,04	1,13	0,86	4,67
2017	-0,56	1,24	-0,88	2,58	0,81	0,07	0,49	-0,26	0,25	0,23	-1,83	0,74	2,85
2016	-0,77	0,66	2,55	-2,38	0,99	0,90	1,00	1,15	0,73	-1,44	0,34	0,59	4,31
2015	0,01	1,21	0,68	1,09	1,25	-1,18	-1,53	-2,03	-1,94	0,44	-0,45	2,26	-0,30
2014	1,26	1,03	-1,28	0,83	0,58	1,77	-1,08	0,05	-0,71	-5,15	1,30	0,41	-1,18
2013	-0,54	0,60	1,60	2,27	2,11	-0,04	1,83	-0,10	0,75	1,06	0,08	0,20	10,22
2012	1,40	1,05	1,01	0,00	-0,18	-0,07	0,15	1,37	0,10	-0,66	1,68	0,71	6,73
2011	0,85	1,21	0,44	1,26	-1,83	-0,42	-0,79	-1,06	1,77	2,71	1,06	-0,07	5,15
2010	0,54	0,90	0,44	-0,24	-1,55	0,88	3,48	0,64	4,06	-1,83	-1,21	0,45	6,58
2009	1,21	1,81	4,44	1,71	1,58	1,95	0,09	0,49	1,14	0,38	0,98	1,21	18,30
2008	-2,06	0,94	-1,83	3,98	1,82	-4,07	0,83	3,01	-5,04	-2,02	0,35	5,85	1,18
2007	2,54	0,40	1,54	3,13	3,88	-0,65	-0,13	1,27	2,55	2,41	-2,63	-1,01	13,91
2006	3,03	2,57	0,00	1,98	0,98	1,26	2,41	0,38	1,56	1,87	0,69	1,52	19,80
2005	0,32	0,42	0,69	0,47	0,74	1,04	0,62	0,62	0,36	-2,62	1,57	0,88	5,17
2004	0,82	0,60	0,16	-0,05	0,38	-0,22	-0,59	0,05	0,05	0,65	1,08	0,75	3,73
2003	0,34	0,06	0,50	0,56	1,00	1,27	0,11	-0,11	0,00	0,16	0,22	0,22	4,41
2002	0,56	0,00	0,17	0,22	0,06	0,00	0,17	0,22	0,06	0,00	-1,40	0,73	0,78
2001	0,58	0,92	-0,29	1,09	1,71	0,40	0,73	0,45	-1,29	0,11	-0,34	0,28	4,40
2000	2,27	2,11	1,23	3,16	1,26	2,00	1,42	1,71	1,81	1,43	1,83	1,11	23,53
1999	0,77	1,31	1,75	3,92	2,43	2,24	1,43	0,85	1,97	1,87	1,98	1,55	24,40
1998	0,34	2,23	1,44	1,00	0,91	2,98	2,11	-3,92	2,63	2,18	1,03	3,08	17,01
1997	1,37	-0,10	1,26	0,10	1,44	3,04	0,93	0,93	1,47	1,82	4,14	2,80	20,89
1996	1,03	0,96	1,27	1,37	1,25	0,31	1,75	1,32	1,62	0,90	0,99	1,68	15,44
1995	1,57	3,20	1,81	0,95	0,83	3,06	2,42	1,59	2,25	0,22	2,54	1,67	24,44
1994	0,21	-0,14	1,64	0,95	1,88	0,53	1,99	1,83	0,65	0,90	1,53	2,58	15,52
1993	1,20	1,35	1,95	-2,10	0,45	2,10	1,65	2,23	2,19	3,60	1,55	2,58	20,32

Les performances sont présentées nettes de frais. **LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ.** Des écarts peuvent fréquemment exister entre les performances simulées et la performance réelle. Par conséquent, un investisseur individuel est susceptible d'avoir expérimenté des performances différentes durant la période en question. Une partie des limitations est décrite ci-dessous. Il n'y a pas de garantie que le fonds réalisera ou est susceptible de réaliser des pertes ou profits similaires aux performances simulées présentées. Il existe des différences importantes entre les performances simulées et les performances réalisées. Les performances simulées sont généralement réalisées à posteriori. Le trading hypothétique n'inclut pas le risque financier. De plus, aucun historique de performance de la stratégie hypothétique ne peut estimer exactement l'impact du risque financier dans la stratégie actuelle, par exemple l'habilité à supporter les pertes, ou à adhérer à une stratégie d'investissement particulière malgré les pertes matérialisées. Il existe de nombreux autres facteurs liés au marché en général ou au déploiement d'une stratégie d'investissement qui ne peuvent pas être inclus dans le calcul des performances simulées.

CARACTÉRISTIQUES

	PART I	PART A
Devises	EUR, USD, JPY, CHF, GBP, SEK, NOK, SGD	
Type de parts	Capitalisation	
Frais de gestion	0,40% (jusqu'à 0,50%)	1,25%
Frais du gérant délégué	1,00 %	
Frais de performance	20%, sujet à "high watermark"	
Frais administratifs	0.12% p.a. **	
Souscription initiale***	100 000 \$	10 000 \$
ISIN	USD EUR GBP CHF	IE00B905SX62 IE00B8BS6228 IE00B9CB6D86 IE00B9CBVW18
		IE00B8HSRJ09 IE00B9DCSJ09 IE00B9B30X37 IE00B84HYP51

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document sont communiquées à titre purement informatif et n'ont aucune valeur commerciale ou contractuelle. Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire. Ce document ne constitue ni une offre de contrat, ni une sollicitation, ni un conseil ou une recommandation de la part de Lyxor Asset Management (ci-après « Lyxor ») en vue de la souscription ou du rachat des parts ou actions du Fonds, ni de participer de manière directe ou indirecte à une quelconque stratégie d'investissement. **Risque de marché :** La valeur liquidative du Fonds peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours, pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi. Il n'existe en outre aucune assurance de réalisation des objectifs d'investissement ou stratégies présentés. Avant tout investissement dans ce Fonds, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux et juridiques. Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce Fonds. Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations figurant dans ce document ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables. Le Fonds ne comporte pas de protection du capital. La valeur de remboursement du Fonds peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. Ce document doit être lu avec le prospectus le plus récent qui peut être obtenu gratuitement en envoyant un courriel à contact@lyxor.com ou sur demande auprès de Lyxor Asset Management. Lyxor recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Risk Factors » (Facteurs de Risques) du Prospectus. Ces documents peuvent faire l'objet de modifications de temps à autre sans préavis et doivent être lu en liaison avec la version la plus récente du prospectus du Fonds. Ces documents ainsi que leur contenu, sont la propriété de Lyxor et de ses filiales, leur reproduction ou leur distribution est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable de Lyxor. Ce Fonds pourrait être assujéti à des restrictions réglementaires à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans lesdits territoires ou pays. Il est de votre responsabilité de vérifier si vous êtes autorisé à investir dans ce Fonds. En investissant dans ce fonds, vous certifiez Lyxor et à tout société du groupe Société Générale que vous êtes dûment autorisé à le faire. Le Fonds est conforme à la Directive UCITS et a été approuvé par la Banque Centrale d'Irlande le 21 février 2013.

STRUCTURE JURIDIQUE

Compartiment de Lyxor Newcoits IRL, Ombrelle coordonnée de droit irlandais

DATE DE LANCEMENT DU FONDS

21/02/2013

DATE DE LANCEMENT DE LA PART

05/11/2013

DEVISE DE BASE

EUR

LIQUIDITÉ*

Quotidienne

HEURE LIMITE DE SOUSCRIPTION/ RACHAT

Le jour J 10h00, heure de Dublin

RÈGLEMENT

J+3 jours ouvrés

GÉRANT

Lyxor Asset Management S.A.S.

GÉRANT DÉLÉGUÉ

TIG Advisors LLC

ADMINISTRATEUR

SS&C GlobeOp Financial Services

* Lyxor entend offrir la liquidité susvisée. Celle-ci n'est toutefois pas garantie et dans certaines circonstances, peut ne pas être assurée.

** Le Fonds est sujet à des frais administratifs annuels d'un montant fixe plafonné à 30 000 EUR, ainsi qu'à des frais annuels supplémentaires plafonnés à 0.15 % de la valeur liquidative de chaque part.

Veillez vous reporter à la documentation légale du Fonds pour une présentation exhaustive des conditions générales applicables.

*** Le montant d'investissement initial en devises hors USD doivent être équivalent au montant stipulé en USD dans le tableau ci-contre.

PRINCIPAUX RISQUES

Les investisseurs potentiels noteront que tout titre ou instrument d'investissement décrit dans les présentes comporte des risques considérables, notamment un risque de perte totale. De plus, le transfert et le rachat de ces titres ou d'intérêts dans ces instruments d'investissement sont soumis à d'importantes restrictions. Les investisseurs doivent par ailleurs être en mesure de supporter les risques financiers et la liquidité limitée qui caractérisent ces instruments. Il convient enfin de souligner que le Fonds présente un historique d'exploitation limité.

Lyxor Asset Management
Tours Société Générale - 17 Cours Valmy
92987 Paris La Défense Cedex - France lyxor-
crm@lyxor.com - +33 1 42 13 31 31
Registration number: GP98019

Lyxor Asset Management Inc.
1251 Avenue of the Americas, 46th floor
New York, NY 10020, USA
invest@lyxor.com - +1 212 205 4100

AVERTISSEMENT**Investisseurs européens et suisses**

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire. Pour tout pays autre que l'Irlande, le Luxembourg, la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, la Suède, la Suisse, aucun prospectus n'a été approuvé ou notifié au régulateur local et le produit ne peut être distribué par le biais d'une offre, ou de la sollicitation d'une offre au public. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le prospectus n'est disponible qu'en version anglaise.

Investisseurs suisses

Ce document et les informations qui y figurent ne constituent pas un prospectus au sens des articles 625a et 1156 du Code des obligations suisse. Le produit peut être offert ou distribué en Suisse ou depuis la Suisse en vertu de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers en Suisse (FINMA) a autorisé Société Générale, Zurich Branch (Talacker 50, Case postale 1928, 8021 Zürich) à exercer comme représentant et agent payeur du produit en Suisse. La documentation du produit (prospectus, DICI, statuts, rapports annuel et semestriel) peut être obtenue gratuitement auprès du représentant suisse.

Investisseurs canadiens

L'investissement dans les titres ou instruments financiers ici décrits ne convient pas à tous les types d'investisseurs. Si vous envisagez un tel investissement, vous êtes tenu de déclarer que vous êtes un « client autorisé » au sens de la Norme nationale 31-103 ou un « investisseur accrédité » au sens de la Norme nationale 45-106. Les titres et instruments financiers ici décrits peuvent ne pas être disponibles dans toutes les juridictions au Canada. Les véhicules d'investissement ici décrits ne seront pas proposés par voie de prospectus au Canada et ne seront pas soumis aux Normes nationales 81-102 et 81-106. De plus, les investissements directs dans des hedge funds ou liés à des hedge funds sont hautement spéculatifs et peuvent être pénalisés par le caractère non réglementé des hedge funds ainsi que par l'utilisation de différentes stratégies et techniques d'investissement qui sont spécifiquement interdites pour les fonds proposés par voie de prospectus. L'information disponible concernant les hedge funds est généralement moins transparente, notamment en matière de prix, et les commissions applicables sont beaucoup plus élevées que pour les fonds proposés par voie de prospectus. Les investisseurs qui optent pour des hedge funds ne bénéficient pas nécessairement des mêmes protections que les investisseurs dans des fonds proposés par voie de prospectus, comme la limitation des commissions, le contrôle des politiques d'investissement ou les obligations de reporting.